Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20251002-D20251002-173-DE Date de télétransmission : 07/10/2025 Date de réception préfecture : 07/10/2025

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-173 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le jeudi 2 octobre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président. Date de convocation : jeudi 25 septembre 2025 - Secrétaire de séance : Daniel FABRE

Nombre de membres en exercice: 84 - Nombre de présents: 62 - Nombre de pouvoirs: 9 - Nombre de votants: 71

Etaient présents et ont pris part au vote: Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Sylvie SONNERY, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Gisèle LEVRAT, Hélène BROUSSE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Eric MAITRE, Bernard PERRET, Serge MERLE, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Jean ROSET, Patrice MARTIN (jusqu'à la délibération n°2025-148), Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jocelyne LABARRIERE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (jusqu'à la délibération n°2025-161), Fabrice VENET (jusqu'à la délibération n°2025-170), Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Roland BONNARD, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir: Vincent MANCUSO (à Gisèle LEVRAT), Daniel MARTIN (à Daniel FABRE), Christian LIMOUSIN (à Pascal COLLIGNON), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Cyril DUQUESNE (à André MOINGEON), Stéphanie JULLIEN (à Alexandre NANCHI), Régine GIROUD (à Frédéric TOSEL), Marie-Claude REGACHE (à Béatrice DALMAZ), Daniel BEGUET (à Serge MERLE).

Etaient excusés et suppléés: Dominique DELOFFRE (par Hélène BROUSSE), Marie-Françoise VIGNOLLET (par Eric MAITRE), Jehan-Benoît CHAMPAULT (par Jocelyne LABARRIERE), Agnès OGERET (par Roland BONNARD).

Etaient excusés: Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT, Maud CASELLA.

Etaient absents: Stéphanie PARIS, Mohamed ABBES, Jean PEYSSON, Maël DURAND, Jean-Alex PELLETIER, Mohammed EL MAROUDI.

Objet: Décision modificative n°3 au budget principal 2025

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 22 septembre 2025 ;

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, indique qu'il est nécessaire que soit prise une décision modificative (DM n°3) sur le budget principal 2025. En effet, un arrêté de fongibilité a été pris entre la DM n°1 et la DM n°3; c'est pour cela que cette DM est intitulée DM n°3.

Cette décision modificative n°3 s'équilibre en dépenses et en recettes en fonctionnement pour un montant de 29 000,00 € et en investissement pour un montant de 695 200,00 €.

⇒ pour la partie fonctionnement :

 augmentation des crédits du chapitre 012 dépenses de personnel, pour faire face aux dépenses de remboursement des communes dans l'entretien des pistes cyclables et au besoin de personnel intérimaire et contractuel.

⇒ pour la partie investissement et fonctionnement :

- reprise d'amortissements passés en 2024 et années antérieures sur diverses études en vue de les intégrer au compte de travaux en cours,
- régularisation de frais notariés relatif au dossier Rollin BS 251 clos en 2024 (passés sous EPF),
- écritures d'intégration de la voirie du « domaine public » de la ZAE de la Bassette dans l'actif du budget principal suite à la clôture de cette zone au sein du budget annexe concerné.

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20251002-D20251002-173-DE Date de télétransmission : 071/01/2025 Date de réception préfecture : 07/10/2025

⇒ pour la partie investissement :

- crédits supplémentaires prévus pour la vente et l'achat de véhicules au centre technique,
- crédit supplémentaire prévu pour le remboursement des dépôts de garantie liés aux locations de locaux pour le stockage de bacs,
- crédit supplémentaire prévu pour la régularisation sur des articles de subventions reçues.

Il est rappelé également, qu'un arrêté de fongibilité n°A2025-005 du 16 juin dernier a été pris afin d'augmenter les crédits au compte 1323 (189-2-1) 633 de 4 000 €. Celui-ci est déjà inclus techniquement dans les crédits budgétaires.

cf. tableau en annexe

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative n°3 au budget principal 2025 de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme, Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération, Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 7 octobre 2025

10 OCT. 2025 Publiée le

Le Président, Jean-Louis GUYADER

UTÉ DE CO

Siège CHAZEY **SUR AIN** **COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN**

Code INSEE

01099

COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN

DM n°3 2025

Décision modificative n°3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6188-61 : Autres frais divers	140 900.00 €	0.00€	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	140 900.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
D-6215-845 : Personnel affecté par la commune membre du GFP	0.00€	40 900.00 €	0.00€	0.00 €
D-6218-020 : Autre personnel extérieur	0.00€	20 000.00 €	0.00€	0.00 €
D-64118-020 : Personnel titulaire - Autres indemnités	0.00€	80 000.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	140 900.00 €	0.00€	0.00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00€	676 000.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	676 000.00 €	0.00€	0.00€
R-7811-01 : Reprises sur amort des immo incorporelles et corporelles	0.00€	0.00 €	0.00 €	29 000.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00€	0.00€	0.00€	29 000.00 €
D-65736211-61 : Subv. de fonct. aux BA et régies admin. non dotés perso morale	647 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	647 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	787 900.00 €	816 900.00 €	0.00€	29 000.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00€	0.00€	0.00€	676 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00€	0.00€	0.00€	676 000.00 €
R-024-01 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00€	0.00€	0.00€	10 000.00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00€	0.00€	0.00€	10 000.00€
D-28031-01 : Amort. frais d'études	0.00€	29 000.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	29 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2111-01 : Terrains nus	0.00€	4 200.00 €	0.00€	0.00 €
R-27638-01 : Créances sur autres établissements publics	0.00€	0.00€	0.00€	4 200.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00€	4 200.00 €	0.00€	4 200.00 €
D-1311-191-1-845 : PEM d'Ambérieu (AP/CP PEM travaux phase 1 tranche 1)	0.00€	80 000.00 €	0.00€	0.00 €
D-1312-191-1-845 : PEM d'Ambérieu (AP/CP PEM travaux phase 1 tranche 1)	0.00€	130 000.00 €	0.00€	0.00 €
D-1312-191-2-845 : PEM d'Ambérieu (AP/CP PEM travaux phase 1 tranche 2)	0.00€	90 000.00 €	0.00€	0.00 €
D-1313-191-1-845 : PEM d'Ambérieu (AP/CP PEM travaux phase 1 tranche 1)	0.00€	100 000.00 €	0.00€	0.00 €
D-1313-191-2-845 : PEM d'Ambérieu (AP/CP PEM travaux phase 1 tranche 2)	0.00€	75 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-1318-191-1-845 : PEM d'Ambérieu (AP/CP PEM travaux	0.00€	80 000.00 €	0.00 €	0.00 €
phase 1 tranche 1) D 1212 101 2 245 : DEM d'Ambériou (AD/CD DEM travaux	0.00.0			0.00 €
phase 1 tranche 1) D-1318-191-2-845 : PEM d'Ambérieu (AP/CP PEM travaux phase 1 tranche 2)	0.00€	65 000.00 €		

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20251002-D20251002-173-DE Date de télétransmission : 07/10/2025 Date de réception préfecture : 07/10/2025

01099 Code INSEE

COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN

COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN

DM n°3 2025

Décision modificative n°3

Désignation	Dépenses (1)		Recette	es (1)
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	0.00€	670 000.00 €	0.00€	0.00 €
D-2113-155-11-61 : Requalification ZAE Bassette Meximieux	0.00€	190 420.71 €	0.00€	0.00€
D-2151-155-11-61 : Requalification ZAE Bassette Meximieux	0.00€	1 096 426.64 €	0.00€	0.00€
D-21538-155-11-61 : Requalification ZAE Bassette Meximieux	0.00€	60 379.27 €	0.00€	0.00€
D-21828-88-7212 : Usine TOM - Quais de Transfert - Bâtiment St-Rambert	0.00€	15 000.00 €	0.00€	0.00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00€	1 362 226.62 €	0.00€	0.00 €
D-2315-900-020 : Enveloppes pour opportunités AG	670 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
D-2315-902-61 : Enveloppes pour opportunités économie	700 226.62 €	0.00€	0.00€	0.00€
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 370 226.62 €	0.00€	0.00€	0.00€
R-275-88-7212 : Usine TOM - Quais de Transfert - Bâtiment St-Rambert	0.00€	0.00€	0.00€	5 000.00 €
TOTAL R 27 : Autres immobilisations financières	0.00€	0.00€	0.00€	5 000.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 370 226.62 €	2 065 426.62 €	0.00€	695 200.00 €
Total Général	724 200.00 €		724 200.00 €	